

dre de faire exposer dans cette Eglise aucun autre portrait, que ceux du Pape & de l'Archiduc Charles en qualité de Roi d'Espagne; le Sieur Molinez répondit, qu'il respectoit le Cardinal Grimani, comme Cardinal, mais qu'il ne le reconnoissoit pas pour son Supérieur: que d'ailleurs il ne connoissoit d'autre Roi d'Espagne, que Philippe V. son legitime Souverain, dont le portrait fut exposé le jour de la fête avec celui de la Reine, sans qu'il arrivât le moindre desordre.

III. Ce Cardinal eut une autre mortification, à laquelle il s'exposa aussi imprudemment qu'à la première. Il envoya à la Daterie, quatre nominations de l'Archiduc, qui avoit nommé à quatre Canonicats de Saragosse, dont les Titulaires avoient quitté la Ville, pour ne vouloir pas reconnoître ce Prince, au préjudice de la fidélité qu'ils avoient jurée à Philippe V. & fit demander des Bulles pour ces nouveaux pourvûs: Les Secretaires de la Daterie, en informèrent le Pape, qui leur répondit, que lors qu'on auroit des certificats de mort de ceux qui étoient pourvûs de ces Benefices, on examineroit à qui appartenoit le droit d'y nommer. Ces deux refus occasionnerent au Cardinal la dépense d'envoyer un Courier extraordinaire à la Cour de Vienne, pour y porter ses plaintes. Voilà comme souvent des Ministres peu moderez par des démarches à contre-tems, attirent des chagrins aux Princes leurs Maîtres; & comme l'Empereur prétend que toute volonté doi être subordonnée à la sienne, on ne doute pas que ce ne soit là un nou-

*Autre sujet de mortification pour ce Cardinal.*